

7e Colloque de la Relève organisé par le réseau Villes Régions Monde
Réalités et transformations des milieux urbains

Atelier 4 – La ville de demain

Mercredi 19 mai 2010

INRS-UCS, Montréal

Par Marie-Pier Bresse

La session 4, ayant pour thème «La ville de demain», comptait quatre communications et s'est terminée par une période de discussion. La présidente de la session était Denise Piché, professeure à l'École d'architecture de l'Université Laval. L'étudiant communicateur était Emiliano Scanu, doctorant en sociologie à l'Université Laval.

La végétalisation du bâti en milieu urbain : l'exemple de Paris

Anne-Marie BERNIER, UQAM

Dans le cadre de ses travaux de maîtrise en sciences de l'environnement à l'UQAM, Anne-Marie Bernier s'est intéressée à la végétalisation du bâti. Plus particulièrement, elle a cherché à comprendre comment la végétalisation du bâti pouvait contribuer à l'amélioration de la qualité de vie individuelle et collective en milieu urbain. Pour ce faire, Mme Bernier a effectuée une recension des écrits critiques et étudié des cas exemplaires par le biais d'entretiens non dirigés et d'observations. Sa communication a porté sur les bénéfices et les formes de la végétalisation du bâti et sur des propositions adaptées à Montréal.

La végétalisation du bâti entraîne plusieurs bénéfices en milieu urbain, comme la réduction des effets des îlots de chaleur et l'amélioration de la qualité de l'air. De plus, elle permet de diminuer la quantité d'eau de ruissellement. Enfin, la végétalisation a aussi des impacts bénéfiques pour les humains, comme un meilleur confort thermique à l'intérieur des bâtiments et une apparence plus agréable, qui peut améliorer le bien-être psychologique.

Les cas exemplaires étudiés par Mme Bernier à Paris sont surtout des façades végétales, comme le magasin BHV Hommes, dans le 3^e arrondissement et La Tower Flower, dans le 17^e qui présente un jardin de bambous à partir des balcons. Enfin, un mur de la rue Henri-Noguères, dans le 19^e, a été végétalisé grâce à la participation d'élèves d'une école voisine.

Constatant que les façades végétales sont très rares, sinon inexistantes, à Montréal, Mme Bernier propose certaines pistes d'aménagement pour les nombreuses surfaces verticales de la ville. Toutefois, selon elle, plusieurs défis se posent dans la végétalisation du bâti à Montréal comme la protection des racines contre le gel et la petite quantité de substrat. Certaines plantes seraient cependant adaptées à ces conditions. Mme Bernier croit que les milieux denses et défavorisés devraient être végétalisés en priorité afin de profiter au maximum des effets de réduction de la chaleur urbaine.

Évaluation de la durabilité urbaine en vue de la définition d'objectifs pour un quartier durable : essai d'application par la méthode HQE²R sur le quartier des Annassers à Alger

Mohammed SRIR, EPAU d'Alger

Mohammed Srir, doctorant en urbanisme et environnement à l'EPAU d'Alger, a présenté une communication visant à évaluer la durabilité de politiques urbaines. En effet, comme dans plusieurs autres pays, le développement durable est une préoccupation et un objectif à atteindre en Algérie.

M. Srir s'est penché sur le quartier des Annassers, à Alger. Il s'agit d'un quartier comportant des espaces industriels, près du centre-ville, et faisant l'objet d'une volonté de renouvellement par les autorités municipales.

M. Srir a utilisé la méthode HQE²R, qui vise à associer le développement durable du quartier aux politiques de renouvellement et de requalification urbaine. Cette méthode se base sur un modèle comprenant 73 indicateurs, évalués sur une échelle de durabilité.

Les résultats obtenus par M. Srir indiquent que le quartier des Annassers présente plusieurs lacunes du point de vue de la durabilité : notamment, la gestion des ressources et des transports et la qualité de l'environnement local. Cependant, il présente une bonne mixité des fonctions, un bon accès aux services et équipements ainsi qu'une population plutôt scolarisée. Les autorités peuvent ainsi utiliser ce diagnostic pour ajuster leurs objectifs, afin de tendre vers le développement durable.

Du manufacturier au culturel : l'émergence d'espaces postindustriels hypercréatifs à Londres

Jonathan DENIS-JACOB, INRS-UCS

Les industries culturelles sont souvent présentées comme des moteurs de régénération urbaine, et plus spécifiquement pour les espaces postindustriels. Les industries culturelles contribueraient à la revitalisation physique des quartiers, à l'amélioration de l'image et de l'attractivité des milieux, de même qu'au développement des capacités locales.

Dans le cadre de sa maîtrise en études urbaines à l'INRS-UCS, Jonathan Denis-Jacob s'est demandé s'il y avait émergence d'une spécialisation culturelle dans certains quartiers de Londres, et quels en étaient les facteurs. Il a utilisé des données statistiques provenant du gouvernement britannique pour examiner la situation.

Londres a connu une phase de désindustrialisation durant la deuxième moitié du 20^e siècle; il y a par ailleurs eu montée des secteurs des affaires et des finances, et d'autres secteurs tertiaires. Statistiquement, le secteur culturel est apparu dans les années 90 et a cru de façon importante; celui-ci constitue aujourd'hui 10% de l'économie londonienne.

M. Denis-Jacob a comparé les cartes des anciens quartiers industriels de Londres avec les données sur le secteur culturel. Il s'est aperçu que contrairement au secteur financier, le secteur culturel a investi les espaces postindustriels londoniens, principalement en deuxième couronne. Selon lui, cette situation est attribuable à la hausse des prix du foncier au centre de Londres et aux opportunités de requalification variées qu'offrent les espaces

postindustriels. Les organisations du secteur culturel choisissant ces espaces feraient un arbitrage entre les avantages d'être installés dans l'agglomération et les prix élevés du sol.

Cependant, les organisations du secteur culturel, en changeant l'image d'un milieu, attirent les investissements et d'autres organisations; elles sont donc assez rapidement remplacées et doivent trouver un autre secteur de la ville.

Travailler et se divertir avec les technologies mobiles : les lieux publics et semi-publics et les utilisateurs wifi à Québec

Michael DOYLE, Université Laval

Michael Doyle, étudiant à la maîtrise en sciences de l'architecture à l'Université Laval, s'intéresse aux transformations des rapports aux lieux publics et semi-publics. En effet, avec l'arrivée des technologies mobiles, la contrainte spatiale, c'est-à-dire de devoir se trouver dans un endroit donné à un moment donné, est réduite. De plus, il y a déterritorialisation du travail et des processus de production. En quoi ces transformations changent l'expérience des lieux publics et semi-publics?

M. Doyle s'est intéressé aux lieux publics et semi-publics offrant un accès internet sans fil (wifi) gratuit via l'organisme ZAP Québec. Quels sont les lieux ZAP les plus populaires? Quelles qualités urbaines présentent-ils? Y a-t-il un lien avec le réseau de transport en commun? Qui les utilisent? En collaboration avec ZAP Québec, M. Doyle a examiné les relevés de connexions au serveur ZAP, a procédé à une enquête Internet auprès des usagers et s'est rendu dans certains lieux ZAP afin d'en relever les caractéristiques architecturales.

Les ZAP les plus populaires sont situés à proximité des rues commerciales et des circuits d'autobus les plus achalandés. Pour les usagers, les principaux avantages du wifi sont de pouvoir accéder à de l'information et pouvoir communiquer de partout.

Michael Doyle a dégagé trois profils d'usagers : a) Les hommes moins scolarisés qui fréquentent les lieux wifi à proximité de leur domicile, s'y rendent à pied ou en voiture. Ils n'utilisent pas le wifi à des fins professionnelles; b) Les travailleurs et étudiants aux horaires flexibles, qui travaillent quelquefois à la maison et utilisent les ZAP pour des activités professionnelles. Ils s'y rendent en bus et à pied; c) Les personnes qui utilisent les ZAP lorsqu'elles s'y trouvent par obligation, par exemple lorsqu'un enfant pratique une activité sportive. Ces usagers utilisent le wifi pour des activités personnelles et professionnelles.

M. Doyle a présenté en conclusion quelques pistes de réflexion. Selon lui, les accès wifi pourraient servir en partie à diffuser de l'information sur le quartier et la ville, comme les services de proximité et le transport en commun. Les accès wifi entraineraient aussi un nouveau paradigme pour l'architecture en appelant la conception d'espaces flexibles.

Période de discussion

La période de discussion a débuté avec le développement durable, qui, selon un intervenant, est une expression un peu galvaudée; l'utilisation d'indicateurs comme le fait M. Srir est alors importante. L'intervenant a demandé si, à Alger, le gouvernement national a beaucoup de pouvoirs en comparaison au gouvernement local. M. Srir a répondu que comme Alger est la capitale, les quartiers centraux relèvent du gouvernement national. La municipalité n'a pas voix au chapitre.

Une personne a questionné M. Denis-Jacob au sujet des motivations des entreprises du secteur culturel à s'installer dans les espaces postindustriels plutôt qu'ailleurs. M. Denis-Jacob a trois hypothèses : les prix fonciers plus faibles qu'ailleurs, les structures organisationnelles de ces entreprises et les caractéristiques locales des quartiers.

Un intervenant était curieux du type d'aménagement idéal des lieux dans lesquels on utilise la technologie et le travail est déterritorialisé. M. Doyle a donné l'exemple des lieux de coworking, partagés par des travailleurs autonomes. Les lieux qui intègrent plusieurs fonctions, incluant des services de proximité ou des services publics et qui s'insèrent dans un système de mobilité seraient aussi attrayants.

Enfin, un intervenant a fait remarquer que les toitures vertes ont aussi une empreinte écologique, et que des systèmes d'accrochage pouvaient être plus simples et moins coûteux. Il se demande aussi si ces toitures végétales incorporent souvent des plantes productives. Mme Bernier a répondu qu'elle n'avait pas vu de cas de végétalisation productive à même le bâtiment.

***Propos recueillis et mis en forme par Marie-Pier Bresse
15 juin 2010***